

COMMUNE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX
(Côtes d'Armor)

ARRETE MUNICIPAL n°23/PSH340

Portant sur la modification de la circulation, du stationnement des véhicules, ainsi que sur l'autorisation d'occuper le Domaine Public, au droit du n°16 rue Chateaubriand à SAINT QUAY PORTRIEUX, le jeudi 31 Août 2023, à l'occasion des travaux de branchement de gaz.

Nous, Thierry SIMELIERE, Maire de la commune de SAINT-QUAY-PORTRIEUX,
VU Le Code de la Route,
VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU La demande de l'entreprise ARC

Considérant que par mesure de sécurité et afin de faciliter les travaux de raccordement au réseau de Gaz, il est nécessaire de modifier le stationnement, la circulation des véhicules, ainsi que d'autoriser l'occupation du Domaine Public, au droit du n°16 rue Chateaubriand à SAINT QUAY PORTRIEUX, le jeudi 31 Août 2023, à l'occasion des travaux de branchement de gaz.

ARRETONS

- ARTICLE 1** : L'entreprise sera autorisée à occuper le Domaine Public, au droit du n°16 rue Chateaubriand à SAINT QUAY PORTRIEUX, le jeudi 31 Août 2023, à l'occasion des travaux de branchement de gaz.
- ARTICLE 2** : L'instauration d'une route barrée donnera lieu à la perception d'une redevance fixée par le Conseil Municipal (Délibération n°23/05/2022-03)
- ARTICLE 3** : Le stationnement et la circulation des véhicules seront interdits au droit du n°16 rue Chateaubriand à SAINT QUAY PORTRIEUX, le jeudi 31 Août 2023, à l'occasion des travaux de branchement de gaz.
Facilité d'accès sera donnée aux riverains.
- ARTICLE 4** : Le stationnement des véhicules sera considéré comme gênant et la mise en fourrière des véhicules peut être prescrite, au sens de l'article R417.10 du code de la route.
- ARTICLE 5** : Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlement en vigueur.
- ARTICLE 6** : Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Etables sur Mer, la Police Municipale de Saint-Quay-Portrieux, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à SAINT-QUAY-PORTRIEUX, le 04 Août 2023.



Le Maire,
Thierry SIMELIERE.